

Motion de soutien à Jean-Paul DELESCAUT

Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT du Nord, Jean-Paul DELESCAUT, est mis en cause pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale ».

Il est convoqué au tribunal correctionnel le 28 mars prochain.

Le contenu d'un tract visant à dénoncer les crimes contre toutes les victimes civiles et le refus de l'instrumentalisation de l'attaque terroriste du 7 octobre 2023 est à l'origine de cette mise en examen et convocation.

Pourtant, dans ce tract, l'UD rappelait l'histoire du conflit, suite à l'attaque meurtrière du 7 octobre, tout en appelant d'ailleurs à la fin de la colonisation pour permettre une solution pacifique au Proche Orient.

A l'image de la répression syndicale qui touche les militants syndicaux, nos adversaires sociaux veulent faire taire les voix qui appellent à une solution juste et à la paix au Proche Orient.

La convocation de Jean-Paul DELESCAUT s'inscrit dans la poursuite de la répression syndicale et de la criminalisation de l'action syndicale, et plus largement de tous les mouvements de contestation syndicaux ou citoyens.

L'Union départementale CGT de l'Essonne apporte son soutien à Jean-Paul DELESCAUT, ainsi qu'à l'Union Départementale du Nord.

Nous exigeons l'abandon de toutes les poursuites judiciaires à l'encontre de Jean-Paul et de tous les militants et militantes syndicaux. De plus, l'Union départementale CGT de l'Essonne appelle à un cessez le feu immédiat, à la libération de tous les otages, à la levée du blocus de Gaza et à une paix durable.

Quand un militant de la CGT est attaqué, c'est toute la CGT qui est attaquée !

Une délégation de la CGT Essonne sera présente pour soutenir le camarade lors de sa comparution, le 28 mars prochain à 12h devant le tribunal de Lille.

Evry le 26 mars 2023